

FAITS SAILLANTS

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Il me fait plaisir de vous livrer les grandes lignes des prévisions budgétaires de 2020 que le conseil adoptera ce soir.



D'entrée de jeu, je peux vous affirmer que l'exercice fut plus particulièrement difficile cette année. Difficile car nous sommes face à une réalité que nous ne pouvons pas ignorer.

En effet, il est de plus en plus ardu de contrôler la hausse de certains coûts, et si nous ne voulons pas prendre des retards importants dans l'entretien et le maintien de nos infrastructures nous devons agir et mettre plus d'argent. Et le choix responsable que le conseil fait pour 2020, c'est que nous ne ferons pas l'erreur de couper dans les services ou encore de ralentir certains développements et projets. Saint-Gédéon s'est toujours démarquée comme une municipalité dynamique qui investit dans son développement et nous continuerons de le faire comme tout bon gouvernement responsable.

Toutefois ces choix ont un prix et pour la prochaine année il sera demandé aux contribuables un effort additionnel. Ainsi le compte de taxes d'une résidence moyenne bénéficiant de tous les services subira en 2020 une augmentation de 4 %. Tous les taux de taxes foncières ainsi que les taxes de services seront à la hausse légèrement dans certains cas et plus pour d'autres notamment la taxe d'égout. Je reviendrai plus loin avec le détail des augmentations. Je vous rappelle toutefois que le taux global de taxation prévu au présent budget est exactement le même que celui qui a été calculé lors du dépôt du budget de 2018 soit il y a deux ans.

La principale décision du conseil pour 2020 est d'essayer de reprendre le retard dans la réparation du réseau routier et pour ce faire l'enveloppe globale pour divers travaux de voirie sera haussée de 50 000 \$. Les demandes et les besoins sont très grands à ce niveau et nous ne pouvons ignorer ce fait. Ainsi, nous pourrions notamment reprendre la réfection des trottoirs sur la rue De Quen, projet qui a été retardé lors des deux (2) dernières années. La rue Lévesque sera également objet de rénovation en partie et nous consacrerons une enveloppe pour le creusage de fossés de drainage dans certains secteurs. La réfection de certaines parties de routes sera de plus exécutée comme par les années passées. Enfin une somme de 12 000 \$ permettra la confection de plans et devis pour de futures corrections au rang des Îles lesquelles pourront éventuellement être subventionnées en partie via le programme PIIRL. Les conditions de ce programme exigent que les plans et devis soient prêts ce qui n'était pas le cas avant 2019.

Plus nous intervenons rapidement sur notre réseau routier plus nous limitons son état de détérioration. Nous examinons de plus la possibilité de réaliser les travaux selon d'autres techniques que celles utilisées actuellement.

Les infrastructures d'aqueduc et d'égout ne sont pas en reste et dans ces deux (2) secteurs également un coup de barre est nécessaire. Nous avons mandaté en 2019 la firme WSP pour refaire une étude complète de balancement hydraulique de notre réseau et le résultat de cette étude sera remis au conseil en janvier prochain. C'est à partir de cette étude et du plan d'intervention qui a été mis à jour il y a deux ans que nous pourrons planifier les divers investissements futurs en aqueduc. Le conseil bénéficiera pour ces projets de l'aide financière en provenance du programme TECQ car une enveloppe de plus de 1 million \$ est réservée pour Saint-Gédéon dans ce programme au cours des quatre (4) prochaines années.

En 2020, toutefois nous devons prévoir divers travaux et interventions additionnelles comme suit :

- Compléter les essais à grande échelle en cours pour la déphosphatation des eaux usées des étangs aérés
- Un projet d'alimentation en eau pour les installations du Parc national de la Pointe-Taillon et des usagers du chemin du Golf
- Rénovation de certains postes de pompage d'égout (entre 12 000 \$ et 15 000 \$)
- Études additionnelles et mise en place de solutions pour atténuer les problèmes de rejets au réseau d'égout par certains usagers commerciaux (une enveloppe de 15 000 \$ est réservée à cette fin)
- Une enveloppe de 15 000 \$ est ajoutée en vue de réaliser une étude obligatoire en ce qui concerne les aires de protection et une analyse de vulnérabilité de notre source d'eau potable souterraine. Ce projet sera subventionné à 50 %.
- Une enveloppe de 20 000 \$ en prévision de la réalisation d'essais de pompage additionnels lesquels pourraient être exigés par le ministère de l'environnement le tout afin de réévaluer la capacité de production de notre source d'eau.

En 2019, nous avons conclu une entente avec la partie syndicale pour le renouvellement de la convention collective des employés de la municipalité. Cette nouvelle entente rétroactive à 2018 couvre une période de 6 ans jusqu'au 31 décembre 2023. La masse salariale globale est haussée de 4 % par rapport aux prévisions de 2019. Cela ne signifie pas que les hausses salariales sont de 4 % mais ce pourcentage est obtenu en tenant compte de la modification de certains corps d'emploi, la création de certains postes et des ajustements aux horaires de travail. Globalement la masse salariale incluant les bénéfices marginaux représente à la municipalité 30 % des dépenses, ce qui se compare avantageusement.

En ce qui concerne les autres secteurs et services municipaux les principaux projets et dossiers inscrits au budget sont les suivants :

- Exercice de planification stratégique (enveloppe de 18 000 \$)
- Contribution haussée à 10 000 \$ pour le comité conjoint de travail avec la Fabrique afin de préparer le projet de réaffectation de l'église
- Hausse de la contribution à la Régie Incendie du Secteur Sud : 9 000 \$ (7 %)
- Hausse anticipée du prochain contrat d'entretien des chemins d'hiver dont l'échéance est la fin de la saison 2019-2020
- Remplacement d'une camionnette de service aux travaux publics
- Enveloppe de 17 000 \$ consacrée aux réparations de l'édifice municipal (des fenêtres seront notamment remplacées)
- Continuité de notre plan de rénovation d'enseignes touristiques
- Une révision de notre programme d'aide aux entreprises est prévue. L'enveloppe consacrée à ce programme d'aide sera haussée de 20 000 \$
- Nouvelle enveloppe de 5 000 \$ pour une étude d'amélioration du circuit cyclable pour les municipalités du secteur sud.
- Rénovation et rafraîchissement du pavillon sanitaire du Petit Marais et de la Véloroute situé au parc des Pionniers
- Une enveloppe de 6 000 \$ sera consacrée à la promotion de notre futur développement résidentiel
- Une somme d'environ 15 000 \$ est prévue pour des rénovations aux quais et aux installations de la marina Belle-Rivière en plus de la réalisation d'étude pour le remplacement futur des quais
- Une somme de 10 000 \$ est prévue pour rénover le terrain de balle en refaisant l'avant-champ
- Après avoir réalisé la refonte du site internet l'an dernier nous continuerons nos efforts dans l'amélioration de nos moyens de communication en consacrant une enveloppe pour la gestion des réseaux sociaux.

De plus encore cette année, nos organismes et nos corporations verront leur enveloppe maintenue ou légèrement haussée. Il s'agit du cœur même de Saint-Gédéon et de ses nombreux bénévoles et le conseil désire les soutenir de la meilleure façon.

Le budget total pour 2020 totalisera au niveau des dépenses de fonctionnement 3 806 575 \$ ce qui est une hausse de 7 %. Le remboursement de la dette sera quant à lui plus élevé de 20 000 \$.

Voilà donc pour ce qui est du budget de fonctionnement excluant les immobilisations.

LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le plan déposé prévoit des dépenses de 3 466 500 \$ dont 2 163 500 \$ pour 2020 soit près des deux tiers.

Les deux principaux projets seront financés via des emprunts à long terme soient les travaux du développement résidentiel évalués à 1 410 000 \$ et le projet d'aqueduc alimentant le chemin du Golf et le Parc national de la Pointe-Taillon estimé à 500 000 \$.

Parmi les autres projets figurent notamment l'achat d'un nouveau tracteur multifonctionnel, une deuxième phase du développement de notre parc de planche à roulettes, le pavage de la rue de la Gare (fin des travaux d'égout de 2019), la mise en place d'équipement d'urgence pour le centre d'hébergement identifié au plan de sécurité civile adopté en 2019, l'implantation d'une borne de recharge électrique et une somme de 25 000 \$ sera consacré à des investissements au camping municipal.

La municipalité bénéficiera d'une enveloppe de 54 500 \$ de la MRC laquelle nous permettra de réaliser certains des projets et certains autres seront financés à l'aide de fonds ou revenus spécifiques appartenant à la municipalité.

LES IMPACTS SUR LES TAXES MUNICIPALES

Tel que mentionné plus tôt ce budget aura certains impacts sur le compte de taxes. Ainsi, les taux des taxes foncières des différentes catégories d'immeubles seront à la hausse mais pour la catégorie résiduelle le taux passera de 0.75 \$ à 0.78 \$ du 100 \$ d'évaluation soit une hausse de 0.03 \$. Les hausses sont plus élevées pour les catégories agricoles, industrielles et non résidentielles.

Mais si on regarde en substance les différents taux on revient à ce qui était en vigueur il y a deux ans.

Avec ces taux nous sommes encore parmi les municipalités les plus compétitives et où le taux de taxation est l'un des plus bas dans la région.

Pour ce qui est des taxes de services, la taxe d'aqueduc augmente de 5 \$ et la taxe pour le service d'égout augmentera de 20 \$.

Pour le service des matières résiduelles une hausse de 10 \$/la porte est prévue. À noter que le nouveau service de cueillette des matières organiques verra le jour et sera implanté au courant de 2020.

Comme je l'ai mentionné au début, la hausse moyenne du compte de taxes se situe à 4 %. Toutefois si on examine le tout sur les trois (3) dernières années cela représente tout de même une bonne moyenne si on tient compte de la hausse de 1 % en 2019 et la baisse moyenne de 3 % en 2018.

Merci à tous nos collaborateurs employés et à tous mes collègues du conseil municipal pour la précieuse aide apportée et le respect qui se dégage de nos échanges et discussions. Saint-Gédéon désire continuer à être un leader responsable dans son développement et nous posons les gestes en conséquence.

Merci et bonne fin de soirée.

ÉMILE HUDON MAIRE